

Séance publique du 4 novembre 2002

Délibération n° 2002-0842

commission principale : développement économique

objet : **Convention de partenariat avec l'Institut français du textile et de l'habillement pour les Rencontres internationales science-industrie des nouveaux textiles et vêtements fonctionnels**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 octobre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté Urbaine souhaite mener une politique de développement pour les secteurs qui composent la mode et affirmer le positionnement de l'agglomération lyonnaise en tant que Lyon, ville de l'intelligence de la mode et de la création. Le secteur de la mode est une filière prioritaire du plan de mandat.

Cette politique s'inscrit dans le prolongement des différentes démarches qui ont été menées depuis plusieurs années par la Communauté Urbaine pour le développement de la filière textile-habillement. Cette politique a fait l'objet d'une convention-cadre pluriannuelle.

La convention textile-habillement

Le 27 mars 2000, la Communauté urbaine, en liaison avec la ville de Lyon, a approuvé une convention avec l'Association de coordination des industries textiles et de l'habillement (Atexha) qui coordonne l'ensemble des actions menées par ces professions et qui regroupe l'ensemble des syndicats professionnels du textile et de l'habillement situés en Rhône-Alpes.

En cohérence avec le contrat d'objectifs régional et la politique du réseau des villes, un programme d'actions a été établi autour de trois objectifs importants, dont un concerne le développement du rayonnement international de Lyon et de sa région.

Dans ce cadre là, les acteurs rhônalpins, institutionnels et professionnels souhaitent organiser les rencontres internationales science-industrie sur les nouveaux textiles et vêtements fonctionnels.

La politique Lyon, ville de l'intelligence de la mode et de la création

Un des axes de développement de cette politique est de soutenir la valorisation, l'innovation et la recherche dans les secteurs de la mode. Les rencontres internationales science-industrie des nouveaux textiles et vêtements fonctionnels sont un des événements majeurs qui permettent la promotion des innovations textiles conçues par les professionnels de Lyon et de sa région.

A ce titre, cette action est un axe prioritaire de la politique de Lyon, ville de la mode et de la création, elle doit être renforcée.

Le projet

L'institut français du textile et de l'habillement, situé à Ecully, organise depuis quatre ans les rencontres NTVF (nouveaux textiles et vêtements fonctionnels).

Ces rencontres internationales science et industrie, organisées en partenariat avec l'Usine nouvelle et le soutien de la Communauté urbaine, s'inscrivent comme événement annuel regroupant la profession du textile, sa clientèle et des professions connexes qui souhaitent utiliser les nouvelles fonctionnalités de ces tissus.

Elles s'inscrivent dans une vision prospective permettant de déclencher de nouveaux développements dans les filières textile-habillement, ameublement, distribution et applications techniques.

Les objectifs des NTVF sont de :

- réaliser un état de l'art sur les recherches les plus pointues dans les différents marchés textiles,
- démystifier les programmes de recherche textile et démontrer leur réalité industrielle,
- développer les transferts de technologies,
- lancer des produits ou des concepts innovants,
- faire connaître les avancées technologiques aux professionnels, à la presse et au grand public.

Les trois dernières rencontres (1999-2001) organisées à Lyon reposent sur une construction commune :

- état de l'art sur le sujet traité : biotextiles en 1999, textiles sensoriels en 2000, textiles communicants en 2001,
- développements marketing possibles pour ces nouveaux produits, et estimation des nouveaux marchés,
- rencontres formelles et informelles de chercheurs, d'industriels, de gens du marketing et de la communication.

De par ces caractéristiques, les rencontres NTVF représentent un événement permettant d'affirmer la politique de Lyon, ville de la mode et de la création, menée par la Communauté urbaine et renforcent son internationalisation.

En outre, ces rencontres science-industrie favorisent les rapprochements entre l'amont à l'aval, dans une démarche de création.

De ce fait, le potentiel des créateurs lyonnais de mode sera mis en évidence dans l'édition de cette année, notamment par une exposition de leurs créations.

En 2002, la Communauté urbaine a aidé l'IFTH à évaluer les résultats des premières éditions et à faire évoluer son concept afin d'élargir l'audience des rencontres NTVF. Dès 2002, des modifications sont à noter :

- intégration de la création-mode en liaison avec les applications sur les nouvelles matières,
- assistante technique d'une agence de communication pour la promotion de ces rencontres,
- élargissement des mailings au niveau international.

Pour l'édition 2002, les rencontres NTVF auront lieu le 3 décembre au palais des congrès de Lyon. Le thème de ces rencontres est : les textiles de l'extrême - de l'infiniment petit à l'infiniment grand.

En plus des objectifs cités ci-dessus, les NTVF 2002 ont aussi pour but d'évoquer les déclinaisons plus grand public des produits de l'extrême.

Les modalités

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit de l'IFTH à hauteur de 23 000 € pour permettre la réalisation de ces manifestations.

Le budget prévisionnel s'établit comme suit :

- dépenses :

. conception, animation, suivi	73 913 €
. restauration, organisation	55 375 €
. communication, éditions	89 102 €
	<hr/>
total	218 390 €

- recettes :

. entrées payantes	107 640 €
. subvention Communauté urbaine	23 000 €
. autres subventions	3 800 €
. participation IFTH	83 950 €
	<hr/>
total	218 390 €

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 4 novembre 2002 ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Donne un avis favorable à la signature de la convention avec l'institut français du textile et de l'habillement pour l'organisation des rencontres internationales science-industrie sur les nouveaux textiles et vêtements fonctionnels.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention d'application avec l'institut français du textile et de l'habillement.

3° - La dépense correspondante de 23 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,